

Création d'un verger conservatoire et didactique

Préambule :

Le hameau de Tihange a un très important passé fruiticole qui était reconnu au-delà de ses frontières. La culture intensive et la mise sur le marché de peu de variétés de fruits issus de cultures intensives a raréfié la diversité des variétés. Et pourtant il existe chez certains Tihangeois de vieux arbres sur pied donnant de très bons fruits. Il est temps de les sauver et les faire perdurer.

Responsable du projet :

La Ville de Huy

Calendrier :

Long terme

Partenaires ET leurs engagements :

Les partenaires du PCDN intéressés par le projet, le Service Environnement.

Objectifs du projet , impact sur le réseau écologique et/ou la sensibilisation :

L'objectif est de créer un verger conservatoire et didactique de vieilles variétés de fruitiers de Tihange qui ont été déjà réunis par Gembloux et par un appel au public pour peut-être découvrir d'autres variétés. Par la suite, ce verger servira à d'autres actions et animations dans le cadre du PCDN.

Avant de réaliser le projet, quels sont les renseignements à prendre, les personnes à contacter ?

1. Trouver un terrain susceptible de pouvoir accueillir ce projet (il existe encore des parcelles communales à Tihange à hauteur des Malles-Terres).
2. Prendre des contacts avec Gembloux afin de savoir quel relevé a déjà été réalisé sur le territoire de Huy et leur demander une aide notamment pour un avis d'expertise lorsqu'il sera procédé à un appel auprès du public.
3. Trouver des variétés, c'est bien mais il faudra maîtriser la technique du greffage. Dans ce cadre là, il sera nécessaire de se faire conseiller soit par Gembloux ou par un technicien à trouver à l'extérieur.
4. Réaliser un appel auprès du public afin de trouver une éventuelle « perle rare » dans les fruits.
5. Organiser les plantations soit dans le cadre de la journée de l'arbre et/ou lors de toute autre animation « nature ».

Public(s) ciblé(s) :

Le grand public, mais aussi le public scolaire.

Promotion :

Presse, site internet, bulletin communal.

Localisation :

Sur une parcelle communale située à hauteur de la rue des Malles Terres

Estimation budgétaire (détaillée) :

Difficile à définir à l'heure actuelle. Mais il faudra compter sur le placement d'une clôture, à l'achat de portes greffes, coût d'expertises, les entretiens , ...

Financement :

- Budget communal : mise à disposition du terrain, promotion de l'action et certainement d'autres frais inhérents à ce projet
- SPW-budget PCDN : certains subsides pourront être obtenus par la RW soit dans le cadre du PCDN ou de la journée de l'arbre
- SPW-budget PCDN Maya :
- Autres sources :